

Samaritaine : Triple recours en justice contre les travaux

Les associations Accomplir, SOS Paris et Ensemble rue Baillet, opposées au projet de rénovation de La Samaritaine, viennent de déposer un recours juridictionnel pour demander au Tribunal administratif d'annuler la révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU). Accordée au mois de juillet dernier par le Conseil de Paris, celle-ci autorise LVMH, propriétaire des lieux, à changer la destination des locaux et à « *construire du côté de la rue de Rivoli un bâtiment qui s'élèvera de plusieurs mètres au-dessus des immeubles voisins* », rappellent les associations, réunies au sein du Collectif Samaritaine, dans un communiqué commun. Fin septembre, le collectif avait adressé un recours gracieux à Bertrand Delanoë pour demander le retrait de la décision du Conseil de Paris, resté à ce jour sans réponse.

Fermé en juin 2005 pour des motifs de sécurité, le magasin des bords de Seine, le plus grand de la capitale, doit rouvrir ses portes fin 2013 totalement transformé. En lieu et place des anciens locaux, quelques 25 000 m² de surfaces commerciales devraient voir le jour, destinées à être louées à des enseignes de grande diffusion. L'ensemble abritera également des bureaux, un hôtel de 14 000 m², une crèche de 60 berceaux, et 7 000 m² de logements sociaux.

<http://www.lavieimmo.com/immobilier-paris-1-36711/samaritaine-triple-recours-en-justice-contre-les-travaux-10382.html>